Le samedi 3 octobre 2015 de 9h00 à 12h30 – Bruxelles

Une récente étude menée par notre mouvement met en évidence des zones de flou et d'arbitraire dans la procédure d'exclusion scolaire définitive. Si une réforme est nécessaire à différents niveaux, celle-ci ne doit pas occulter une préoccupation majeure : quel est le sens de cette sanction ultime pour des élèves pour la plupart en grande difficulté scolaire ?

Les acteurs éducatifs nous disent que l'exclusion est régulièrement utilisée pour « éloigner » un problème plutôt que comme une occasion de traiter celui-ci dans le cadre de l'école et de la classe ». N'est-ce pas le rôle de l'école, comme lieu de vie et de socialisation, de prendre en charge les transgressions d'un élève et d'essayer de voir en quoi elles interrogent notre métier et nos institutions ?

Au cours de cette matinée, nous vous proposons de partager des processus mis en place par des équipes éducatives du monde scolaire. L'enjeu est important étant donné les risques de redoublement, de récidive et de décrochage scolaire et social.
Programme de la matinée

– 09h00 : Accueil
– 09h30 : Introduction par Annick BONNEFOND
– 09h50 : Exclusion scolaire définitive : Agir dans la complexité par Benoît ROOSENS, chargé de projets et d'études
– 10h20 : Témoignage d'une expérience de dispositif interne « L'Ancre accroche » par Marc FRAINEUX, ancien préfet d'éducation, Liège
– 10h45 : Pause
– 11h00 : Témoignage à partir de la pratique de Conseils (Conseil de tous et Conseil de discipline) par Laurent DIVERS, directeur, Chatelineau
– 11h25 : Débat animé par Sandrine DOCHAIN
– 12h15 : Conclusions et pistes par Annick BONNEFOND
– 12h30 : Fin
Informations pratiques

– Le samedi 3 octobre 2015 de 9h à 12h30
– Haute École Galilée
Rue royale 336 – 1030 Bruxelles

– Entrée gratuite
– Inscription obligatoire